

# Innoviris : Joint R&D - Towards Carbon Neutral Energy

## Objectifs

Innoviris vient d'ouvrir un nouvel appel **Joint R&D** (anciennement Team Up) sur la thématique **Towards Carbon Neutral Energy**. Cet appel à projets encourage les **collaborations entre le monde académique** (HE, CR, université) **et industriel** en Région Bruxelles-Capitale. Le but est de renforcer les connaissances et de transférer la propriété intellectuelle de l'unité de recherche vers l'industrie afin de développer des solutions qui mènent à des nouvelles opportunités économiques durables et humaines. La durée des projets est de 18 à 36 mois (24 mois à privilégier).

! \ Uniquement pour les HE/CR de la Région Bruxelles - Capitale.

## Conditions d'éligibilité

Pour être éligible à cet appel, un consortium doit :

- impliquer au minimum **un organisme de recherche** (université, HE/CR, ...) ayant au moins un siège social en RBC **et** au minimum **une entreprise** dont les activités de R&D pertinentes sont basées en RBC
- respecter l'équilibre 1/3 – 2/3 des efforts (personnes-mois) entre le milieu académique et l'industrie : **aucun des partenaires ne peut prendre à sa charge plus de 2/3 des efforts investis**
- s'être mis d'accord sur une **stratégie de propriété intellectuelle** au moment de la soumission de l'expression d'intérêt (accord signé à joindre à la full proposal)
- (pour l'entreprise) être dans une situation financière saine telle que définie par la législation européenne et démontrer leur capacité à financer leur part dans le projet

La thématique *Towards Carbon Neutral Energy* se décline en **3 piliers** :

- Production d'énergie (efficacité, adaptation pour usage urbain, maintenance, équipements autonomes/sans batteries, ...)
- Transport et stockage de l'énergie (gestion, optimisation, infrastructures de recharge, réseau de chaleur, ...)
- Efficacité énergétique (construction durable, systèmes de chauffage/refroidissement, comportement/écoconduite, lowtech, smart lighting, route planner, ...)

Plus d'exemples et d'informations [ICI](#)

Les projets, d'une durée de 18 à 36 mois, devront débuter entre le 1er juin et le 1er octobre 2022.

Cet appel se déroule en 2 étapes.

La marque d'intérêt peut être introduite **au plus tard le 22 octobre 2021 à 14h** en envoyant le formulaire par mail à [funding-request@innoviris.brussels](mailto:funding-request@innoviris.brussels) and [jduplcy@innoviris.brussels](mailto:jduplcy@innoviris.brussels).

Pour les projets retenus à la première étape, les full proposals seront à déposer pour le 28 février 2022.

## Budget

Les unités de recherches (HE/CR) sont financées à 100%.

Selon leur taille, les entreprises sont financées à hauteur de 40 à 60%.

Innoviris met à disposition une subvention "Connect" pour couvrir une partie des coûts liés à la rédaction de la full proposal. Cette subvention, à demander avec l'expression d'intérêt, s'élève à un maximum de 7 500 euros par partenaire, avec une limite de 25 000 euros par consortium.

Directives comptables disponibles [ICI](#)

## Bailleur de fonds

- Innoviris**

Soumission : 22 octobre 2021

Durée : Cet appel se déroule en 2 étapes.

Les expressions d'intérêt sont à soumettre au plus tard pour le **22 octobre 2021 à 14h**. Pour les projets retenus, les full proposals seront à déposer pour le 28 février 2022.

Porteur(s) : [Centre de Recherche](#) [Entreprise](#)  
[Haute Ecole](#)

## Mots-clés

[Bâtiment](#) [Bruxelles](#) [Capture directe du CO2](#)  
[Changement climatique](#) [Climat](#)  
[Communauté d'énergie](#) [Efficacité énergétique](#)  
[Energie](#) [Energie propre](#)  
[Energie renouvelables](#) [Entreprise](#)  
[Environnement et efficacité des ressources](#)  
[Impact Environnemental](#) [Innovation](#) [Innoviris](#)  
[Réseaux de chaleur](#)  
[Réseaux d'énergie thermique](#)  
[Stockage énergétique](#) [Transition Energétique](#)

## Contacts SynHERA

- Jérémy FIDELAK ([fidelak.j@synhera.be](mailto:fidelak.j@synhera.be))

## Critères de sélection

Les critères d'évaluation seront :

- Le caractère innovant du projet;
- L'excellence du programme de recherche ;
- La qualité du plan d'exécution (programme de travail, méthodologie, expertise des équipes, planning) ;
- Le niveau de transfert technologique du monde académique vers l'industrie et synergies entre les partenaires ;
- La valorisation des résultats du projet d'un point de vue commercial ;
- La contribution à l'objectif principal de l'appel ;
- L'impact des résultats du projet sur les enjeux économiques et sociétaux de la RBC.